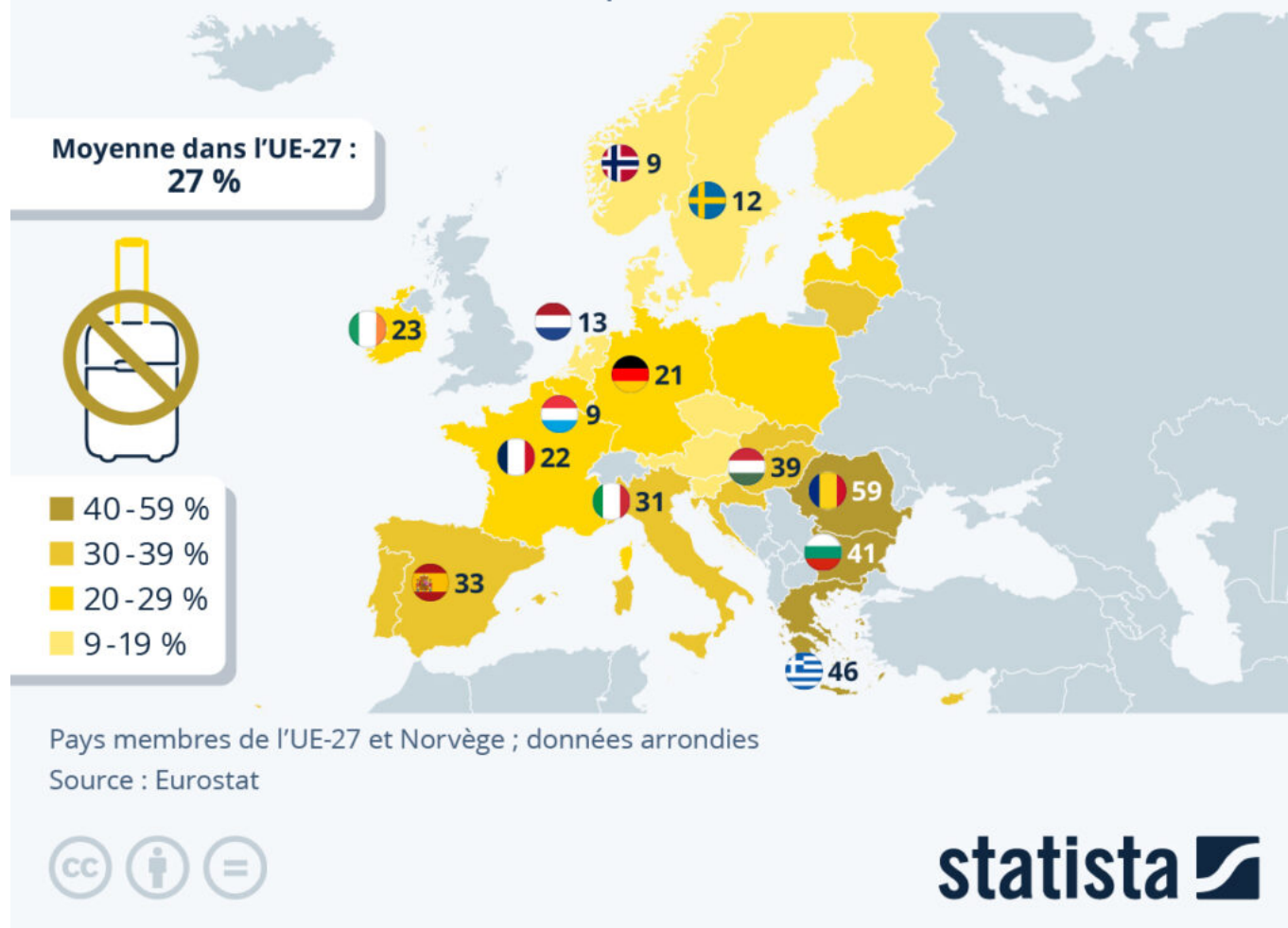


Ecrit par le 30 avril 2026

Un Européen sur quatre n'a pas les moyens de partir en vacances

Un quart des Européens n'a pas les moyens de partir en vacances

Part de la population n'ayant pas les moyens de s'offrir une semaine de vacances par an loin du domicile en 2024



Ecrit par le 30 avril 2026

Alors que la période des vacances estivales bat son plein, des données publiées vendredi dernier par [Eurostat](#) rappellent que de nombreux Européens n'ont pas les moyens de partir en vacances. En effet, en 2024, un peu plus d'une personne sur quatre dans l'UE (27 %) n'avait pas la capacité financière de s'offrir une semaine de vacances annuelles loin de son domicile.

Comme le montre notre carte, les Européens sont loin d'être égaux face à cette situation : 22% des Français n'ont pas les moyens de partir une semaine par an, contre seulement 9% des Luxembourgeois et 12% des Suédois. Mais ce taux est beaucoup plus élevé dans les pays de l'Est et du Sud de l'Europe. Ainsi, environ un tiers de nos voisins espagnols et italiens (respectivement 33 et 31%) ont déclaré ne pas pouvoir se payer une semaine de vacances. Mais ce sont les Roumains qui sont les plus nombreux à devoir renoncer à une semaine loin du quotidien : près de 60% d'entre eux n'en ont en effet pas les moyens.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Budget 2026 : que ciblent les 44 milliards d'économies du plan Bayrou ?

Écrit par le 30 avril 2026

Les 44 milliards d'économies du plan Bayrou

Plan d'économies prévu par le gouvernement pour le budget 2026 de l'État, par poste (en milliards d'euros)



Total :
43,8 Mrd €

Annonces en date du 15 juillet 2025

* ALD = affectations (ou maladies) de longue durée

Sources : Premier ministre, via rapports de presse



statista 

Ecrit par le 30 avril 2026

Le Premier ministre [François Bayrou](#) a dévoilé mardi 15 juillet son plan d'économies pour le budget 2026 de l'État. L'effort pour réduire le déficit public atteindra 43,8 milliards d'euros et comprend notamment le gel des prestations sociales et des retraites, la diminution des dépenses de santé (remboursement de soins), la réduction des effectifs dans la fonction publique ou encore la proposition de supprimer deux jours fériés. Si le président Emmanuel Macron a estimé que le budget présenté a « la vertu du courage, de l'audace et de la lucidité », ce plan d'austérité a néanmoins entraîné de vives réactions et critiques de tous bords. L'ancien Premier ministre Édouard Philippe (groupe Horizon) a estimé dans les colonnes du [Parisien](#) que « quasiment rien dans ce qu'il propose ne règle le problème », tandis que le groupe LFI a dénoncé lors d'une conférence de presse des « annonces antidémocratiques » se résumant à une « déclaration de guerre sociale ».

Comme le détaille notre infographie, les plus gros efforts demandés par le plan Bayrou se situent au niveau des [prestations sociales et de retraites](#), maintenues en 2026 aux niveaux de 2025, soit une économie estimée à 7,1 milliards d'euros, suivies des dépenses de santé, avec des mesures comme le doublement des franchises médicales (reste à charge) et la révision du statut des maladies longue durée, qui devraient permettre d'économiser 5,5 milliards d'euros. Ensemble, ces deux postes contribuent à 29 % (12,6 milliards) des économies prévues pour le budget 2026.

Parmi les autres sources majeures d'économies, on trouve également la réduction des dépenses de fonctionnement de l'État, avec une diminution des effectifs de fonctionnaires et des coûts liés aux opérateurs de l'État qui devrait permettre d'économiser au total 10 milliards d'euros (23 % du total). La réduction du budget des collectivités territoriales et la proposition de supprimer deux jours fériés (Lundi de Pâques et 8 mai) contribuent de leur côté à hauteur de respectivement 5,3 milliards (12 %) et 4,2 milliards (près de 10 %).

Enfin, combinés ensemble, les trois postes d'économies sur la fiscalité - mesures d'équité fiscale (4,2 milliards), niches fiscales et sociales (3,4 milliards) et [lutte contre les fraudes fiscale et sociale](#) (2,3 milliards) - représentent près de 10 milliards d'euros (23 %) du plan d'économies présenté par François Bayrou.

Le Département fait le point sur son budget et ses dépenses

Ecrit par le 30 avril 2026



Pour la dernière plénière avant l'été, les élus de l'exécutif de Vaucluse ont eu droit à un long examen de l'état des finances de Vaucluse par le sénateur LR Jean-Baptiste Blanc. Plus de 600 pages de chiffres, camemberts, pourcentages entre recettes, dépenses, reports et maintien de l'investissement. Avec au menu : compte financier unique, budget supplémentaire, et ajustement des aides sociales comme plat de résistance.

« Les recettes restent stables avec 695M€, malgré la baisse de la DMTO (Droits de mutation à titre onéreux), la taxe versée lors des transactions immobilières et la ponction de l'Etat sur une partie de la TVA » a précisé l'élu des finances. Les frais de personnel (2 354 agents au Conseil départemental) augmentent mécaniquement de +1,4% (à 145,8M€) en raison du GVT (Glissement vieillesse technicité), de l'impact de la revalorisation du point d'indice et du SMIC. L'aide sociale fait un bond de +9,4% (à 240M€) pour prendre en charge la protection de l'enfance, de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Un hélicoptère pour pompiers de Vaucluse

Avec la canicule qui se profile, le département reste le plus gros contributeur du financement des pompiers du SDIS (Service d'incendie et de secours) +3,3% (à 37,7M€) avec notamment la location d'un hélicoptère-bombardier d'eau pendant l'été. La sécurisation de la voirie est également une priorité du département (44,3M€) pour la déviation d'Orange, le carrefour de Bonpas, l'aménagement d'un giratoire à Vedène, la déviation Pertuis-Cadenet, mais aussi l'accès à la future maison d'arrêt d'Entraigues-sur-la-Sorgue.

Les opérations concernant les collèges mobilisent 12,7M€, dont la restructuration du collège de

Ecrit par le 30 avril 2026

Bédarrides (3,1M€), la réhabilitation totale de celui de Vedène (5,2M€), sans oublier 5M€ pour la mise à disposition de tablettes numériques pour les élèves.

« Les investissements ne faiblissent pas. »

Jean-Baptiste Blanc, rapporteur du budget

Autres subventions pour la construction du Pôle de recherche et de conservation du patrimoine, Memento (20,7M€) qui abritera notamment les Archives départementales qui viennent de quitter le Palais des Papes et vont bientôt emménager à Agroparc. Autres investissements pour la nouvelle Maison départementale des personnes handicapées, la restructuration du pôle social d'Avignon (1,7M€), mais aussi la reconstruction de l'EHPAD de Cavaillon-Lauris (350 000€).

« Malgré la crise sanitaire des années 2020-21, la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, les incertitudes de la situation internationale, la flambée des prix de l'énergie, le Vaucluse gère au plus près des intérêts des Vauclusiens » martèle, comme chaque année, Jean-Baptiste Blanc qui rappelle que les investissements ne faiblissent pas. Ils se poursuivent et même ils augmentent de 131,6M€ à 135,9M€ pour développer l'économie du département et créer des richesses. »

Le Vaucluse, 5^e roue du carrosse ?

Pour sa part, Anthony Zilio, le maire de Bollène a tout de même évoqué « La précarité d'une partie de la population face aux factures de gaz, d'électricité, d'eau, à la fiscalité, au surendettement, aux risques d'expulsion ».

De son côté, Hervé de Lépineau, le député RN a regretté que « Le Vaucluse soit la cinquième roue du carrosse. Le cinquième département sur les six que compte la Région Sud malgré ses atouts, carrefour est-ouest du pourtour méditerranéen et nord-sud avec la Vallée du Rhône, TGV, aéroport. » Il a demandé à la présidente Dominique Santoni de faire jouer ses bonnes relations avec le président Muselier « pour qu'il soutienne davantage le Vaucluse, qu'on se sente davantage considéré face aux politiques nationales dévastatrices ». Elle lui a répondu qu'elle continue à investir dans le département, d'être aux côtés de la population avec des subventions sociales conséquentes et a insisté « Non, le Vaucluse n'est pas la cinquième roue du carrosse de Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Quant à l'élue PS Sophie Rigault elle a regretté que « L'Etat fasse constamment les poches des vauclusiens ».

Les dépenses réelles du département s'affichent à un peu plus de 769M€. « La dette par habitant est maîtrisée » a conclu Jean-Baptiste Blanc.

Ecrit par le 30 avril 2026

Les Français et le mariage : entre amour et budget



Alors que s'ouvre la saison des mariages, symbole d'union et de célébration, le mariage demeure pour une majorité de Français un engagement fort et porteur de sens – mais il s'accompagne aujourd'hui de nombreuses considérations pratiques. Pour mieux comprendre la perception des Français sur ce sujet, [Ymanci](#) a confié à l'institut [FLASHS](#) la réalisation d'une enquête auprès de plus de 2 000 personnes, dont plus de la moitié sont mariées ou l'ont été.

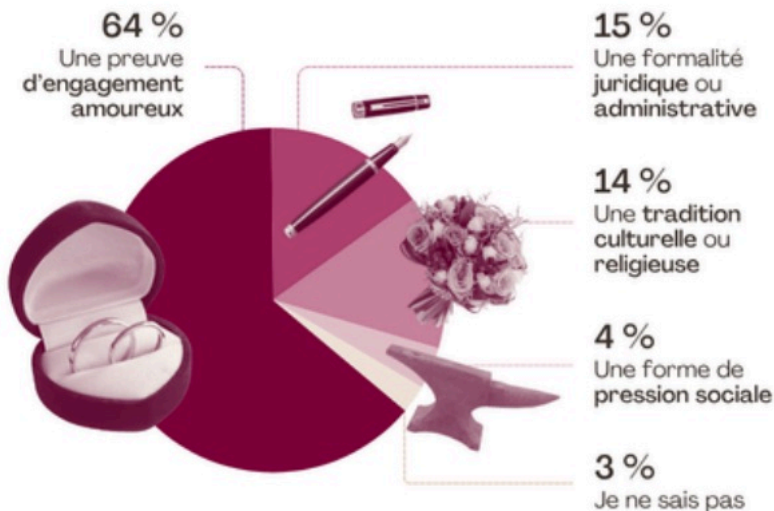
L'amour d'abord

Se marier, c'est pour une majorité de Français attester de son amour. 64% des Français considèrent que le mariage est avant tout une preuve d'engagement amoureux. Pour 15%, c'est juste une formalité juridique ou administrative et pour 14%, une tradition culturelle ou religieuse.

Ecrit par le 30 avril 2026

► Selon vous, le mariage est avant tout :

Base : A toutes et tous



©Ymanci / FLASHS

Se marier selon ses moyens

Face au coût du mariage, les Français estiment qu'il faut faire selon ses moyens plutôt que s'endetter. 45% des Français estiment que le coût raisonnable d'un mariage se situe entre 5 000 et 10 000€, tandis que 29% trouvent normal de dépenser entre 10 000 et 20 000€ pour l'occasion.

Si 15% jugent qu'un budget inférieur à 5 000€ est raisonnable, 6% pensent qu'il convient d'y consacrer plus de 20 000€. Plus de 6 Français sur 10 (62%) considèrent qu'il n'est pas acceptable de contracter un crédit pour financer son mariage. 33% trouvent au contraire un tel emprunt justifié s'il permet de vivre le mariage de ses rêves.

Dépenser la juste somme

La majorité des mariés ont financé leur union sur leurs économies personnelles, avec un soutien familial plus fréquent chez les générations plus âgées. Le coût constitue un frein non négligeable au mariage, bien que la plupart des mariés estiment avoir dépensé le bon montant.

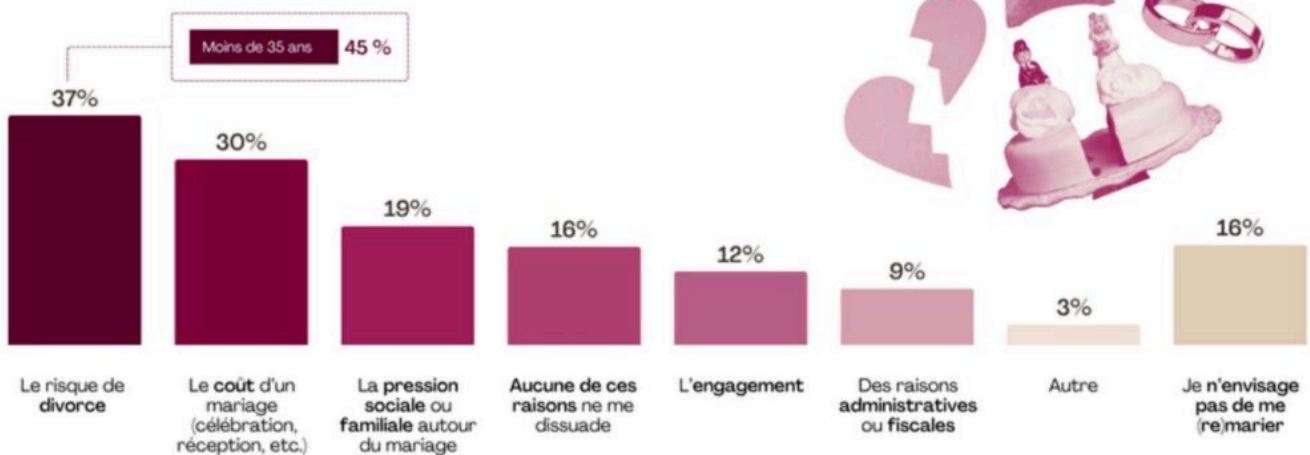
Près des deux tiers (63%) des personnes mariées ou l'ayant été ont principalement assumé le coût de leur union en puisant dans leurs économies personnelles. 33% ont pour leur part bénéficié d'un soutien majeur de leur famille, tandis que seuls 3% ont eu recours à un crédit.

Ecrit par le 30 avril 2026

22% des moins de 35 ans ont principalement payé leur mariage grâce au soutien familial contre 41% chez les plus de 65 ans. Une personne mariée ou l'ayant été sur cinq (20%) considère avec le recul qu'elle aurait dû consacrer moins d'argent à son mariage contre 10% qui estiment qu'elles auraient dû en dépenser plus. Mais 60% des répondants n'ont pas de regrets et pensent qu'ils ont dépensé la bonne somme. Le coût du mariage est la deuxième raison qui dissuaderait les personnes actuellement non mariées de (re)convoler.

► Laquelle ou lesquelles de ces raisons pourraient vous dissuader de vous (re)mariage un jour ?

Base : aux personnes non mariées actuellement (Effectif : 1132)
Plusieurs réponses possibles



©Ymanci / FLASHS

Contrat de mariage : une formalité minoritaire mais bien perçue

Davantage perçu comme une protection mutuelle que comme une preuve de défiance, le contrat de mariage ne suscite pas de rejet particulier chez les Français, quand bien même les jeunes sont plus nombreux que les autres à estimer qu'il porte atteinte au romantisme de l'union.

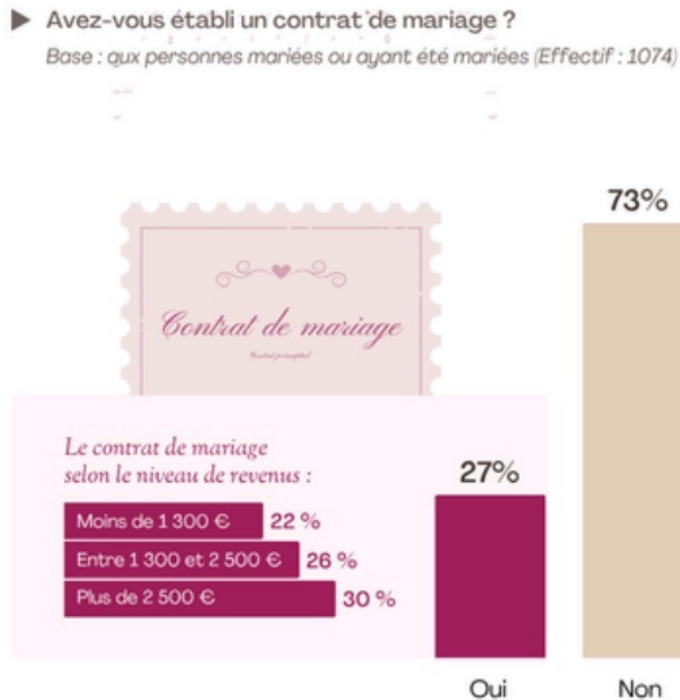
Plus du quart des personnes mariées ou l'ayant été (27%) ont signé un contrat de mariage. Cet engagement juridique est perçu par 51% des Français comme une manière de se protéger mutuellement et par 27% comme une garantie en cas de divorce. Une personne sur dix (10%) voit en ce contrat une preuve de méfiance et 7% une formalité inutile.

Parmi les répondants n'ayant pas signé de contrat de mariage, 39% disent qu'ils réagiraient bien si leur partenaire souhaitait en établir un, et 35% que cela leur serait égal. 15% affirment néanmoins qu'ils réagiraient mal à une telle demande. Dans leur majorité (60%), les Français ne considèrent pas que ce contrat nuit au romantisme du mariage.

Parmi celles et ceux qui, au contraire, y voient une atteinte, les plus jeunes sont les plus nombreux : 44 %

Ecrit par le 30 avril 2026

des moins de 35 ans sont de cet avis contre 26% chez les plus de 65 ans.



©Ymanci / FLASHS

Quand les catastrophes naturelles font trembler le budget assurance des français

Ecrit par le 30 avril 2026



Alors que les intempéries dans le Var ont récemment coûté la vie à trois personnes et fait des dizaines de sinistrés, l'assurance habitation devient un poste de dépense de plus en plus lourd pour les Français. Derrière la hausse des primes, ce sont des inégalités qui se creusent, des comportements de renoncement qui s'installent et un modèle de protection solidaire qui vacille. Qui peut encore se permettre d'être bien assuré ? Quels territoires sont les plus pénalisés ? Et comment repenser une couverture juste, accessible, durable ? C'est dans ce climat social et économique instable que le comparateur [Meilleurtaux Assurances](#) dévoile son étude sur le coût annuel de l'assurance habitation dans le budget des Français.

Quand l'assurance habitation prend l'eau c'est tout un système financier qui vacille

Chaque année, les catastrophes climatiques redoublent d'intensité et emportent sur leur passage : habitations, infrastructures et vies humaines. En 2022, les acteurs de l'assurance ont indemnisé 3,8 millions de sinistrés. En 2023, le coût des sinistres climatiques atteignait 6,5 milliards d'euros pour les assureurs tricolores. En 2024-2025 ce sont déjà près de 902 millions d'euros qui devront être alloués aux victimes des cyclones Chido à Mayotte - coût estimé 522M€- et Garance à la Réunion -380M€. Des charges exponentielles, qui se diffusent sur tout un secteur comme une onde sismique touchant en premier lieu, les assurés.

Ecrit par le 30 avril 2026

« Aujourd’hui, certains ménages peuvent faire l’impasse sur leur propre sécurité, faute de pouvoir financer leur protection. »

Samuel Bansard, président de Meilleurtaux Assurances

Lorsque la bataille commerciale cède la place aux enjeux sociaux de l’assurance habitation

Dans un contexte économique instable et marqué par une forte inflation, les hausses de tarifs s’enchaînent. En 2025, les primes d’assurance ont augmenté de 8% à 12 %, tirées vers le haut par plusieurs facteurs parmi lesquels, la revalorisation de la surprime CatNat passée de 12% à 20% en janvier 2025. Autant de hausses, subies ou décidées, qui pèsent lourdement sur le budget des ménages et les poussent à revoir leurs comportements. Près d’un assuré sur deux (46%) hésite désormais à déclarer un sinistre, et 30 % y renoncent délibérément, de peur de voir leur prime s’envoler.

« Ce phénomène silencieux révèle une rupture de confiance. Aujourd’hui, certains ménages peuvent faire l’impasse sur leur propre sécurité, faute de pouvoir financer leur protection. C’est dans ce contexte que de nouveaux acteurs ont émergé ces dernières années avec des offres ajustées en termes de couverture afin de s’adresser aux populations disposant d’un budget plus restreint et souhaitant uniquement les garanties essentielles comme la responsabilité civile ou les dégâts des eaux », indique [Samuel Bansard](#), président de Meilleurtaux Assurances.

Un désengagement individuel forcé qui s’impose comme la nouvelle bataille politique et sociale de certaines communes. En effet, pour éviter que l’assurance ne devienne un produit de luxe, certaines collectivités prennent les devants. Montreuil, Paris, Lille, Tourcoing, et récemment Créteil s’engagent par exemple dans des démarches solidaires en négociant des assurances habitation accessibles pour leurs administrés.

Des écarts de tarifs qui fragilisent les plus précaires à commencer par les locataires

Si le principe de mutualisation des risques reste au cœur de l’assurance française, les écarts de prix sont significatifs selon les départements et peuvent ainsi doubler et ce, à garanties égales.

Le locataire d’un appartement de 40m² à Paris, par exemple, devra déboursier 25,3% de plus que la moyenne nationale pour être assuré, soit 134,17€/an contre 109,4€/an au niveau national. A l’inverse, ce sont les habitants de la Sarthe, de l’Indre et du Morbihan qui bénéficient de la meilleure situation économique. La Sarthe par exemple affiche une prime assurantielle de 90,83€/an c’est 91,56€/an pour l’Indre, et 93,62€ pour le Morbihan soit une économie moyenne de 17,55€/an vis à vis de la moyenne nationale et près de 42,32€/an à garanties égales face à un département comme Paris.

Des écarts que l’on retrouve aussi avec des surfaces habitables plus importantes. Ainsi, le locataire d’un appartement de 70 m² dans les Alpes Maritimes ou dans les Bouches-du-Rhône plus sensibles aux changements climatiques et phénomènes de sécheresse ou d’incendies déboursent respectivement 165,36€/an et 164,83€/an contre 117,15€/an au niveau national et même 93,92€ pour la Lozère.

« Si les disparités territoriales restent marquées, le prix n’est plus l’unique critère. Nous observons que 50 à 52 % des comparaisons d’assurance sont motivées par la recherche du meilleur rapport qualité-prix,

Ecrit par le 30 avril 2026

contre 40 % par le critère du prix seul. Ce choix plus réfléchi illustre une évolution des comportements : l'assurance, qu'elle soit obligatoire ou non, s'installe durablement, comme un repère du quotidien » souligne Samuel Bansard.

« Il demeure des disparités tarifaires importantes qui sont directement liées à la fréquence et l'intensité de la sinistralité selon les zones géographiques. »

Les propriétaires pris entre deux eaux

Contrairement aux locataires, les propriétaires occupants ne sont pas légalement tenus de souscrire une assurance habitation. Un choix qui peut sembler libre, mais qui n'efface en rien les fortes disparités tarifaires entre départements.

Ainsi, une famille, propriétaire d'une maison de 100m² qui souhaite assurer son capital à hauteur de 20 000€ devra déboursier 205,66€/an si elle réside en Mayenne, 213,12€ en Finistère et 397,11€ dans les Alpes-Maritimes, département le plus cher de France, contre 281,44€/an au niveau national.

Même chose pour les maisons individuelles avec une surface d'habitation de 145 m² avec un capital identique. Les Bouches-du-Rhône, concernés par des crues importantes du fleuve en hiver, proposent des prix près de 50% plus chers que la moyenne nationale, 532,32€/an contre 352,45€/an au niveau national.

« Si le système assurantiel est basé sur une logique de mutualisation des risques, il demeure des disparités tarifaires importantes qui sont directement liées à la fréquence et l'intensité de la sinistralité selon les zones géographiques ainsi qu'au coût de reconstruction ou de réparation qui peut varier également selon les zones », conclut Samuel Bansard.

Face à l'intensification des aléas climatiques, difficile d'imaginer un retour à des primes d'assurance habitation plus modérées. Mais, plutôt que de se résigner, il est essentiel de repenser notre approche : quelle place accorder à la prévention dans le modèle assurantiel de demain ? Renforcer la culture du risque, mieux accompagner les habitants dans la protection de leur logement, encourager les travaux de résilience... La solution passe autant par l'anticipation que par la couverture. Car une assurance efficace ne se limite pas à indemniser, elle contribue aussi à prévenir.

Méthodologie : L'étude exclusive du site Meilleurtaux.com a été effectuée sur la base du montant des primes d'assurance habitation proposées par ses assureurs partenaires sur le mois d'avril 2025.

L.G

Ecrit par le 30 avril 2026

Fête des mères et Fête des pères : quel budget ont les Provençaux ?



Alors que la Fête des mères et la Fête des pères se tiendront les dimanches 25 mai et 15 juin prochains, **CEWE**, leader européen de l'impression photo, dévoile les résultats de son étude 'Fête des mères et Fête des pères : au cœur des émotions des Français'.

Cette enquête exclusive, menée par l'institut **Discury**, met en lumière les émotions, les préférences et les petits oublis qui entourent chaque année ces moments familiaux si particuliers. L'occasion également de faire un état des lieux des budget alloué par les Français pour ces fêtes et de mettre en avant des disparités régionales.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les habitants ayant prévu d'offrir un cadeau ont un budget de 75€ pour la Fête des mères et de 53€ pour la Fête des pères. Nos voisins d'Occitane, quant à eux, ont un budget de 58€ pour les mères et de 63€ pour les pères. Des budgets inférieurs à la moyenne nationale qui est 77€ pour la Fête des mères et 76€ pour la Fête des pères.

Ecrit par le 30 avril 2026

Fête des mères et Fête des pères : quel budget en fonction des régions ?

Budget Fête des mères
en fonction des régions



Budget Fête des pères
en fonction des régions



©Discurv / CEWE

Quels cadeaux font les Français ?

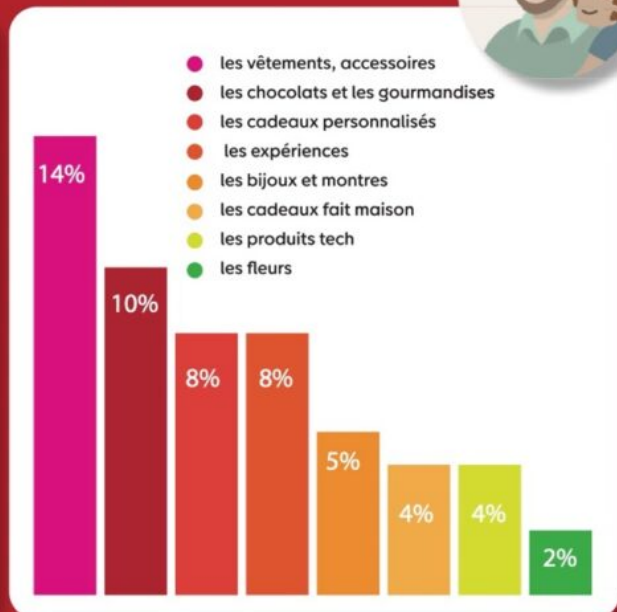
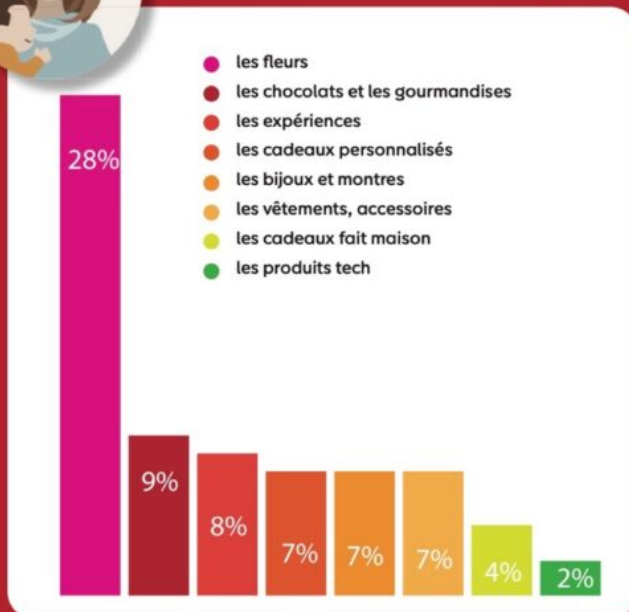
L'étude révèle que 88% des Français offrent systématiquement un cadeau pour la Fête des mères, contre 67% pour la Fête des pères. 16% avouent avoir déjà oublié ces Fêtes, mais 75% affirment n'avoir jamais oublié.

Pour célébrer leurs mamans, les Français privilégient les fleurs à 26%. D'autres préfèrent les chocolats et les gourmandises les expériences, les cadeaux personnalisés, les bijoux et montres, les vêtements et accessoires, les cadeaux fait maison, ou les produits tech. À l'inverse, pour les papas, les fleurs sont le cadeau le moins offert (2%), 14% des Français se tournent plutôt vers les vêtements et accessoires pour la Fête des pères.

Ecrit par le 30 avril 2026

Fête des mères et Fête des pères : quels cadeaux font les Français ?

Les cadeaux personnalisés arrivent en Top 4 pour les mamans
et en Top 3 pour les papas



©Discurv / CEWE

Enquête menée par l'institut Discurv pour CEWE

L'argent et le couple : faut-il faire 'compte à part' ?

Ecrit par le 30 avril 2026



Comment faire pour que, dans un couple, la gestion des revenus et dépenses ne soit pas un objet de discordance ? En 2010 selon l'Insee, 2/3 des Français mariés, pacsés ou en concubinage partageaient toutes leurs ressources sur un compte joint. Aujourd'hui, est-il vraiment nécessaire d'utiliser un compte joint ou, au contraire, faut-il fonctionner avec des comptes personnels ? [MoneyVox](#) apporte quelques éléments de réponses avec un sondage exclusif de YouGov* sur la gestion du compte joint au sein des couples.

La gestion du compte joint au sein des couples

Selon l'étude YouGov pour MoneyVox, 59% des sondés déclarent aujourd'hui détenir un compte joint avec leur partenaire, dont pas moins de 53% d'entre eux optent pour une mise en commun de tous leurs revenus sur ce compte. A l'inverse, 43% conjuguent une mise en commun partielle des ressources avec une certaine autonomie financière.

Cette mise en commun n'empêche pas une gestion du compte joint plutôt saine, puisque 77% des répondants déclarent consulter leur partenaire avant de réaliser des dépenses.

À noter tout de même que 39% des répondants en couple déclarent détenir uniquement un compte personnel à leur nom.

Le compte joint, des inconvénients ?

Lorsqu'un couple ne possède qu'un compte joint (et pas de comptes personnels), les co-titulaires ont

Écrit par le 30 avril 2026

évidemment connaissance de tous les mouvements du compte. Pas évident dès lors de préserver la surprise d'un cadeau de Noël, d'anniversaire ou de Saint-Valentin lorsque l'enseigne où l'on a fait des emplettes apparaît sur le relevé de compte, avec la somme exacte dépensée.

Au-delà de cet inconvénient autour de la confidentialité des dépenses, le compte joint comporte surtout des risques. En effet, en souscrivant ce type de produit auprès de la banque, les deux titulaires sont solidairement responsables de la vie du compte... et des dettes. En cas de solde négatif, ils doivent régler les frais de découvert à leur banque de façon commune.

« En effet, en cas de rejet de chèque sans provision par la banque, ce sont les deux co-titulaires (et pas seulement celui qui a rédigé le chèque litigieux) qui se retrouvent interdits bancaires et ne peuvent plus émettre de chèques, que ce soit depuis le compte joint ou depuis un compte personnel. En bref, avec cette solidarité sur les dettes, si l'un des membres du couple flambe ou réalise des dépenses qui ne sont pas dans l'intérêt de la famille, l'autre en est co-responsable ! », explique [Maxime Chipoy](#), président de MoneyVox.

« Avant de partager une carte sur un compte joint, réfléchissez bien à 2 fois. »

Maxime Chipoy, président de MoneyVox

Partager la carte bancaire d'un compte joint, un risque ?

Pour faire des économies sur les frais bancaires, certains couples optent pour un compte joint et une carte pour deux... On peut d'ailleurs observer que 39% des répondants ont une carte bancaire pour un compte joint. Mais cette pratique est en réalité interdite et risquée.

A l'inverse du chéquier, où deux noms peuvent être indiqués, une carte bancaire est nominative et strictement personnelle. Seule la ou le titulaire, dont le nom est inscrit sur le moyen de paiement et qui y a apposé sa signature peut l'utiliser pour payer.

De ce fait, le partage de carte bancaire est prohibé, y compris au sein du couple. Il suppose de transférer la responsabilité de la carte à un tiers et de lui communiquer le code secret. Et il est important de noter plusieurs risques. Cela peut-être le refus de paiement ou alors une exposition à des refus de remboursement en cas de fraude.

« Bilan : avant de partager une carte sur un compte joint, réfléchissez bien à 2 fois. Le jeu en vaut-il la chandelle ? Pas forcément, d'autant plus la 2^e carte sur un même compte est généralement proposée à un prix nettement inférieur à la première (souvent 30 à 50% moins cher) », rappelle Maxime Chipoy.

**Enquête réalisée sur 2020 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Le sondage a été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France, du 03 au 07 janvier 2025.*

Le Département de Vaucluse reporte le vote du budget et annule ses vœux 2025



En raison de la situation politique nationale, Dominique Santoni a décidé de reporter la séance budgétaire initialement prévue ce vendredi 20 décembre. Informés de la décision les différents groupes politiques de l'assemblée départementale l'ont approuvée.

« Compte tenu de ce qui s'est passé ces dernières semaines à Paris et des incertitudes concernant ce que l'Etat voulait ponctionner aux collectivités locales - notamment [les prélèvements directs envisagés par le](#)

Ecrit par le 30 avril 2026

[gouvernement Barnier](#) qui nous auraient au moins impacté sur les recettes 2025 – nous avons trouvé plus sage de décaler la séance budgétaire », explique Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse que nous venons de rencontrer dans le cadre de l’entretien qu’elle nous a accordé pour la prochaine édition du Vaucluse en chiffres 2025 que nous dévoilerons en février prochain. C’est donc le vendredi 17 janvier prochain que le Département devrait voter son budget 2025.

10M€ à économiser

En attendant, une certitude : quoi qu’il arrive, le Département va devoir limiter ses dépenses en raison de la baisse des dotations comme le reversement d’une partie de la TVA ou des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux).

Au bas mot, c’est ainsi près de 13M€ au moins qu’il faut économiser. Et cela, sans savoir à quelle sauce sera mangé le Vaucluse par le nouveau gouvernement Bayrou. Pour y arriver, la présidente, qui dispose d’une majorité relative, reçoit d’ailleurs actuellement les présidents de groupe afin de mener une concertation sur les économies possibles et les domaines d’intervention à privilégier.

Vœux : une décision symbolique

Dans ce contexte, Dominique Santoni vient également d’annuler les traditionnels vœux aux corps constitués. Il s’agit essentiellement des représentants de la préfecture, des services de l’État, des élus, des organismes locaux, de la presse...

L’an dernier, [cette cérémonie s’était déroulée au gymnase du Calavon à Cabrières d’Avignon](#). Elle avait réuni plus de 1 000 personnes.

« Il s’agit peut-être d’une mesure symbolique, annonce Dominique Santoni. Mais cette décision me paraît légitime car elle montre que nous mettons dans en mode économie, l’institution départementale aussi. »

[Vaucluse : l’un des départements les plus pauvres de France va payer pour les riches](#)

En 2024, les Provençaux prévoient un budget moyen de 543€ pour Noël

Ecrit par le 30 avril 2026



Alors que les fêtes de fin d'année et la frénésie de consommation qui l'accompagne approchent à grands pas, [Ankorstore](#), la première plateforme européenne de vente entre professionnels qui connecte 30 000 marques et 300 000 commerçants indépendants, dévoile aujourd'hui les résultats de son étude 'Fêtes de fin d'année et pouvoir d'achat des Français : quel impact sur les commerçants ?'. L'enquête, réalisée auprès de 300 détaillants et 2004 Français, met en lumière un certain stress de part et d'autre quant à cette période, qui représente pour les commerçants le plus gros pic de leur activité annuelle. Quant aux consommateurs, la fin d'année est synonyme de dépenses importantes. Récit d'une fin d'année qui s'annonce tendue en PACA.

Bien que l'inflation soit annoncée en baisse selon les chiffres récemment publiés par l'Insee, 73% des habitants de la région PACA déclarent ne pas percevoir d'amélioration de leur pouvoir d'achat (contre 72% des Français). Si l'inflation semble effectivement ralentir, la pression financière demeure forte sur les ménages qui sont 44% à ressentir la période des fêtes à venir comme une source de stress financier (contre 50% des Français).

Les Provençaux ne dépenseront pas plus cette année

Ecrit par le 30 avril 2026

Dans ce contexte tendu, le budget moyen (incluant les cadeaux, le repas, les tenues, la décoration, etc) prévu pour les fêtes de fin d'année par les Provençaux en 2024 est néanmoins plus élevé que la moyenne nationale avec 543€ contre 508€ pour les Français. Un budget stable au mieux puisque 84% des habitants de la région PACA n'envisagent pas d'augmenter leurs dépenses cette année (contre 80% des Français). Ce budget est plus élevé que celui de leurs voisins d'Occitanie, pour qui il s'élève à 489€.

À l'échelle nationale, les seniors restreignent leur budget tandis que les *millenials* ne lésinent pas sur les dépenses

Plus de trois quarts des 55 ans et plus (79%) ne ressentent pas la baisse de l'inflation sur leur pouvoir d'achat. En conséquence, cette partie de la population prévoit une réduction de son budget pour les fêtes, avec un budget moyen de 485 €, en baisse de 8,5% par rapport à l'année dernière.

Même tendance chez les 45/54 ans, qui sont 78% à affirmer ne pas ressentir la baisse de l'inflation. Ces derniers disposent par conséquent d'un budget à la baisse pour Noël de 447€, soit une baisse de 9% par rapport à l'année précédente.

A contrario, près de la moitié (48%) des *millenials* (18-34 ans) ressentent les effets de la baisse de l'inflation sur leur pouvoir d'achat (contre 22% pour les plus de 35 ans). Parmi cette tranche d'âge, les plus jeunes (18-24 ans), sont plus optimistes et prévoient même un budget pour Noël estimé à 681€ (soit +34% que le budget moyen des Français). Un budget en augmentation de plus de 31% par rapport à 2023.

D'importantes disparités régionales

Côté budget, toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne. Il y a en effet quelques disparités entre les prévisions budgétaires d'un francilien (601€) et d'un provençal (543€). Un écart cohérent puisque 43 % des franciliens déclarent ressentir la baisse de l'inflation sur leur pouvoir d'achat alors qu'ils ne sont que 27% en région PACA. Les deux régions sont celles dont le budget de Noël 2024 est le plus élevé.

Parmi les autres régions, on retrouve des budgets supérieurs à la moyenne nationale en Auvergne-Rhône-Alpes (581€) et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur (543€). Les régions Pays-de la Loire (428€), Centre Val de Loire (426€) et Bretagne (422€), sont celles où le budget Noël des habitants est le plus faible.

Face à une saison qui s'annonce contrastée, les commerçants restent optimistes

Bien conscients de cette frilosité des Français, 70% des commerçants estiment que leurs dépenses des Français pour les fêtes de fin d'année ne dépasseront pas celles de 2023 sur la même période. Face à cette probable prudence budgétaire, les commerçants restent résilients et sont 67% à se dire optimistes pour la période de fin d'année 2024.

Le Black Friday : entre opportunité et concurrence

Ecrit par le 30 avril 2026

Si l'optimisme perdure, les commerçants restent sceptiques, notamment face au Black Friday. En effet, 42 % d'entre eux jugent l'événement commercial comme une concurrence des grandes enseignes et de l'e-commerce, ajoute une pression supplémentaire dans ce contexte de consommation limitée.

Étude réalisée par Ankorstore